

**BfB**Beratungsstelle  
für BrandverhütungBundesgasse 20  
Postfach 8576  
3001 Bern  
Telefon 031 320 22 20  
E-mail:  
mail@bfb-cipi.ch**Cipi**Centre d'information  
pour la prévention  
des incendiesBundesgasse 20  
Case postale 8576  
3001 Berne  
Fax 031 320 22 99  
Internet:  
www.bfb-cipi.ch

Communiqué de presse commun du Cipi et du bpa à l'occasion du 1<sup>er</sup> août

## **Pas de blessés et d'incendies à cause des feux d'artifice !**

**Berne, le 14 juillet 2009 – A l'occasion de la fête du 1<sup>er</sup> août, des feux d'artifice en tous genres vont bientôt à nouveau illuminer notre ciel vespéral. Selon le Cipi Centre d'information pour la prévention des incendies et le bpa – Bureau de prévention des accidents, cette tradition fort appréciée n'est pas sans danger. Près de 250 accidents se produisent chaque année. Par ailleurs, les dommages incendie dus aux feux d'artifice s'élèvent annuellement à 4 millions de francs en moyenne.**

Les accidents et les incendies qui surviennent chaque année ne sont pas dus à des défauts aux engins pyrotechniques mais à la négligence et à une manipulation incorrecte : «Celui qui s'informe avant la mise à feu et qui observe les distances nécessaires par rapport aux personnes et aux bâtiments a déjà beaucoup fait pour la sécurité», précise Kurt Steck, expert en protection incendie du Cipi. Voici les principaux conseils du Cipi et du bpa pour un 1<sup>er</sup> août sans accidents:

1. Lors de l'achat de feux d'artifice, faites-vous expliquer leur maniement et étudiez le mode d'emploi.
2. Conservez les feux d'artifice au frais et au sec.
3. N'allumez jamais de feux d'artifice à proximité de personnes. Selon la grandeur des engins pyrotechniques, il faut observer une distance de sécurité jusqu'à 200 m par rapport aux bâtiments.
4. Ne tirez des fusées qu'à partir de bouteilles ou de tubes bien ancrés.
5. Il est rigoureusement interdit de fumer à proximité de feux d'artifice.
6. Les feux d'artifice n'ont rien à faire entre les mains de petits enfants. Surveillez les plus grands qui procèdent eux-mêmes à l'allumage.
7. Lorsqu'une pièce n'a pas fonctionné, attendez au moins 5 minutes avant de vous en approcher. Pour ne rien risquer, arrosez-la avec de l'eau. Ne tentez en aucun cas un deuxième essai d'allumage.
8. Protégez votre logis en fermant les portes, les fenêtres et les lucarnes du toit.

**[www.bfb-cipi.ch](http://www.bfb-cipi.ch)  
[www.bfu.ch](http://www.bfu.ch)**

**En cas de questions:** Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi, tél. 041 727 76 77, e-mail: [media@bfb-cipi.ch](mailto:media@bfb-cipi.ch)